



BARJAC



SEPTEMBRE 2019

Sommaire :

- Mot du maire
- Compte rendu du Conseil Municipal
- Médiathèque / Le saviez-vous ? / Compostage
- Associations - État Civil

Le mot du Maire

- De nouvelles dégradations du bien public communal ont été commises ces derniers temps à Barjac. D'une part, le mur du cimetière a été percuté visiblement par un engin de fort tonnage provoquant un descellement de sa base et par conséquent le portail situé le long de la rue de l'église ne ferme plus. D'autre part, un candélabre d'éclairage public a été endommagé Rue de la Ginèze, à l'embranchement de la rue du Nord, vraisemblablement le 4 septembre. Pour éviter un accident, il a fallu l'enlever rapidement. Bien sûr, les auteurs de ces faits ne se sont pas fait connaître ! La commune a donc porté plainte auprès de la gendarmerie et une enquête est en cours. Je rappelle que de tels faits sont punis par la loi au titre de l'article 322-1 du Code Pénal (2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende).
- La sécheresse qui touche notre département depuis plusieurs semaines a réduit considérablement le débit des captages en eau potable sur notre commune. Pour anticiper ce manque d'eau, La Communauté de Communes Cœur de Lozère, qui a la compétence eau et assainissement depuis le 01/01/2019, a décidé d'alimenter le réservoir du Viala-Haut au moyen de citernes depuis le réseau d'alimentation de Barjac. L'eau traitée comme d'habitude en sortie de réservoir peut donc être consommée normalement. Un arrêté préfectoral du 16 septembre 2019 place le bassin du Lot en « alerte renforcée ». Il est donc interdit d'arroser pelouses, espaces verts et jardins d'agrément. L'arrosage des jardins potagers n'est permis que de 6h à 9h et de 19h à 22h. L'eau est un bien précieux : je demande donc à chacun d'entre vous d'utiliser l'eau avec parcimonie.
- Cette année les effectifs de notre école publique ont augmenté : 75 élèves ont fait la rentrée 2019, soit 5 enfants de plus par rapport à la rentrée 2018. 3 enfants supplémentaires compléteront l'effectif d'ici la fin de l'année. Concernant l'équipe d'agents à l'école, Samantha PINTE a terminé le 31 août 2019 son contrat de 3 ans dans le cadre d'un emploi d'avenir. Par ailleurs, afin d'anticiper le départ à la retraite de Ghislaine BEDUER le 1er novembre 2019, nous avons recruté Charlotte PHILIPPOT, habitant Barjac qui a pris ses fonctions le 1er septembre. La nouvelle équipe de l'école se compose de :
 - Jean-Luc AUDOIN, prend en charge la cuisine et la gestion des produits alimentaires ainsi que la garderie du soir.
 - Katia ROZIER et Nathalie JAFFUER, chacune dans une classe de maternelle, assurent le temps scolaire, temps méridien, garderie et ménage.
 - Charlotte PHILIPPOT s'occupe en grande partie de l'entretien des locaux et apporte son aide à la cantine.
- Les travaux de voirie sur notre commune ont débuté début septembre. L'entreprise COLAS a été retenue pour l'exécution de ces travaux dans le cadre des marchés publics. Les différents chantiers se situent :
 - Chemin du Causse de la Roche
 - Voie Communale de Méjantel
 - reprise de revêtement à Pierrefiche
 - Nettoyage de divers aqueducs
 - Réparations ponctuelles sur plusieurs voies communales.

A noter sur vos agendas :

- Vous êtes tous invités à l'**inauguration de la nouvelle médiathèque, le samedi 5 octobre à 11h00**. Rendez-vous dans la cour de l'école publique (voir encart page 3).
- D'ores et déjà, je vous donne rendez-vous pour la **cérémonie du 11 novembre** qui se tiendra **place de l'église à 11h00**, en présence des enfants de l'école. Cette cérémonie sera suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le Maire, Francis BERGOGNE

☎ 04 66 47 01 04

E Mail : mairie-de-barjac48@wanadoo.fr

FAX : 04 66 47 09 85

Ouverture du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h.

Composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Lozère en prévision du renouvellement des conseils municipaux de Mars 2020

Le nombre et la répartition des délégués dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux de mars 2020 sont proposés sur la base suivante :

Commune	Population municipale 01/01/2019	Nbre conseillers communautaires
MENDE	11 860	14
BADAROUX	963	4
BARJAC	750	3
SAINT BAUZILE	624	3
BALSIEGES	543	2
PELOUSE	235	1 Siège de droit non modifiable
LE BORN	149	1 Siège de droit non modifiable

Avis favorable du Conseil Municipal.

Travaux sur le réseau d'éclairage public - Convention de co-maîtrise d'ouvrage

Par délibération en date du 15 novembre 2018, le SDEE (Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Lozère) a adopté son règlement de service en matière d'éclairage public afin de préciser, au travers de conventions conclues avec les collectivités, ses conditions d'intervention dans ce domaine.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le projet de convention de co-maîtrise d'ouvrage désignant le SDEE comme maître d'ouvrage unique des travaux d'établissement ou de réhabilitation des installations et réseaux d'éclairage public.

Maintenance et entretien du réseau d'éclairage public - Convention pour la réalisation de prestations et travaux d'éclairage public

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune, qui assure la gestion de son réseau et de ses équipements d'éclairage public, a un intérêt à confier au SDEE l'entretien de ses équipements afin de bénéficier des solutions de mutualisation qu'il propose.

Par délibération en date du 15 novembre 2018, le SDEE a adopté son règlement de service en matière d'éclairage public afin de préciser, au travers de contrats conclus avec les collectivités, ses conditions d'intervention dans ce domaine. Ces dernières sont détaillées dans le projet de convention ci-annexé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le projet de convention confiant au SDEE la réalisation de prestations et travaux d'éclairage public.

Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe au 01/11/2019

Suite à l'avancement de grade de l'agent en poste, Le Maire propose à l'assemblée, la création d'un emploi d'adjoint administratif principal 1ère classe, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1er novembre 2019. Avis favorable du Conseil municipal.

Convention de mise à disposition d'un agent

Monsieur le Maire propose de passer une convention de mise à disposition d'un agent avec le Centre de Gestion de la Lozère du 22 juillet au 02 août 2019 afin d'assurer le remplacement de Coralie ETIENNE pendant ses congés annuels.

La Commune versera au Centre de Gestion le montant de la rémunération de l'agent correspondant à 17,30 heures hebdomadaires (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h) selon l'échelle de rémunération de l'agent. Avis favorable du Conseil municipal.

Acquisition de terrain Rue de la Grave

Le Maire informe le Conseil Municipal que le propriétaire de la parcelle E557 a obtenu un permis de construire. L'accès à cette parcelle doit se faire par la parcelle ZH1 faisant partie du domaine privé de la Commune de Barjac. Afin d'améliorer cet accès, Mr Patrick HOYOIS, propriétaire de la parcelle E1082 accepte de céder 15 m2 de sa parcelle tel que défini sur le plan d'arpentage. L'acquisition de ce terrain par la Commune s'élève à 1 €. En contrepartie, la Commune s'engage à remettre en état le mur de clôture surmonté d'un grillage qui définit le nouveau périmètre de la parcelle de Mr Patrick HOYOIS. Les frais divers résultant de la passation de l'acte ainsi que les frais d'arpentage seront à la charge de la commune de Barjac. Avis favorable du Conseil Municipal.



Mairie de Barjac
1 place de la Mairie
48000 Barjac
Tel. 04 66 47 01 04



Francis Bergogne

Maire de Barjac
et son conseil municipal

ont le plaisir de vous convier à
l'inauguration de la nouvelle médiathèque
samedi 5 octobre 2019 à 11h

Rendez-vous dans la cours de l'école publique de Barjac

En présence de :

- Madame la Préfète de la Lozère
- Madame la Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
- Madame la Présidente du département de la Lozère
- Monsieur le Sénateur
- Monsieur le Député
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Cœur de Lozère



Les bénévoles de la médiathèque vous accueillent 7 rue de l'école les :

Lundi : de 16h30 à 18h00

Mercredi : de 10h30 à 12h00

Vendredi : de 16h30 à 18h00

et reçoivent les différentes classes de l'école le jeudi matin et le vendredi après-midi.

Vacances scolaires : uniquement le samedi de 10h30 à 12h

Nous travaillons en réseau avec la Médiathèque Départementale de Lozère (MDL) qui assure notre formation et nous approvisionne régulièrement en livres, jeux, DVD et CD. Nous pouvons également vous procurer, sur demande, tout ouvrage existant à la MDL.

Titulaire de la carte d'adhérent à la médiathèque de Barjac, vous pouvez avoir accès gratuitement aux ressources numériques de la MDL : films, musiques, jeux, lectures diverses. Il suffit de vous inscrire sur le site de la MDL (<http://biblio.lozere.fr>) et nous validerons votre inscription.

La MDL nous propose également des activités ou spectacles :

- En octobre, mois du numérique nous organisons 2 ateliers numériques pour 2 classes de l'école.
- En novembre, mois du film documentaire en France, nous vous proposerons une projection gratuite à la bibliothèque le vendredi 8 novembre à 20h30 intitulée « Entre 2 Amériques » qui relate une expédition scientifique sur la biodiversité. (film de Julien CHAPUIS et Barbara RETHORE)

LE SAVIEZ-VOUS ?

RAPPEL RELEVÉ COMPTEUR D'EAU

Afin de préparer au mieux la délégation de Service Public qui entrera en vigueur le 1er janvier 2020, **le relevé des compteurs se fera fin 2019 et une seule facture sera établie cette année**, comprenant l'abonnement et la consommation. Pour cette année, les prix de l'eau et de l'assainissement restent identiques aux années précédentes. Pour autant, le dernier relevé de compteur ayant eu lieu en été 2018, votre facture d'eau connaîtra certainement une hausse eu égard à une consommation établie sur 18 mois environ (juillet 2018-décembre 2019).



LISTE ELECTORALE

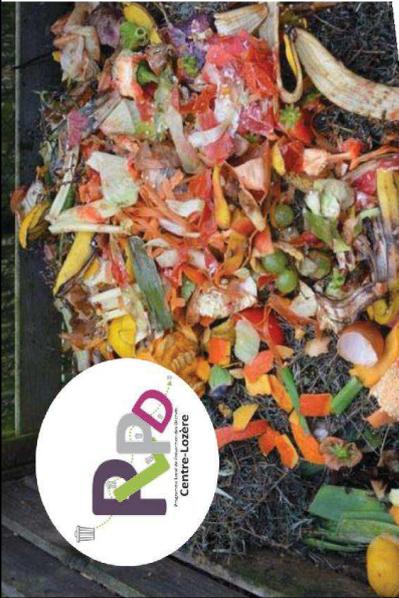
Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 mars et 22 mars 2020.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales devront être déposées au plus tard le 7 février 2020.

(en mairie ou sur www.service-public.fr)

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Contact au 07.87.61.76.79 ou plpdcentrelozere@coeurdelozere.fr




Inscription obligatoire
15 places maximum par séance
Contact : Céline JANVIER
07.87.61.76.79
plpdcentrelozere@coeurdelozere.fr

ATELIERS GRATUITS
Initiation au compostage
Avec l'ALEPE et l'association Nature et Sens



Samedi 28 septembre

à 9 h 30 – Rieutort-de-Randon, Maison de Pays

à 15 h – Brenoux, Salle des fêtes de Langlade

Samedi 12 octobre

à 9 h 30 – Barjac, Village

Mercredi 16 octobre

à 14 h – Mende, Maison de quartier de Fontanilles



Opération compostage

Réservez votre composteur en bois

Quantité limitée



Distributions prévues sur :

Mende
Rieutort-de-Randon
Saint-Etienne du Valdonnez

1-RESERVEZ votre composteur auprès du PLPD Centre-Lozère
07.87.61.76.79
plpdcentrelozere@coeurdelozere.fr

2-Choisissez un créneau de distribution (des créneaux seront proposés par téléphone ou par mail)

3-Présentez votre justificatif de domicile (de moins de 3 mois – avec une pièce d'identité)

4-Assistez à une mini formation sur le compostage dispensée par Audrey COMBES

5-Payez et repartez avec votre composteur (règlement par chèque)

C'est à vous, compostez



20 €

Composteurs fabriqués par E.S.R.T. Civergols

Pour bénéficier d'un composteur, vous devez résider dans une des communes suivantes : Badaroux, Babièges, Barjac, Le Born, Brenoux, Chastel-Nouvel, Grandrieu, Lachamp-Ribennes, Lanujols, Les Laubies, Mende, Monts-de-Randon*, La Panouse, Pezoux, Saint-Bazille, Saint-Denis en Margeride, Saint-Etienne du Valdonnez, Saint-Gob, Saint-Paul le Froid

*Monts-de-Randon = Estables, Rieutort-de-Randon, Saint-Annois, Sevelères et La Ville-devu





CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le club de gymnastique Volontaire Barjacois reprend ses activités aux horaires suivants :

Cours adultes

- **lundi de 18h30 à 19h30**
- **Mercredi de 20h30 à 21h30**

Gym "douce" pour les seniors

- **mardi de 9h15 à 10h15**

Marche nordique : le jeudi de 18h30 à 20h00

Rejoignez-nous, venez voir et essayer : les deux premières séances sont gratuites

Contact : *Huguette SALVAT au 04.66.47.06.98 ou Anne-Marie SOBLECHERO au 04.66.47.03.95*

Association FANG SONG -

A partir du Jeudi 12 Septembre, l'association de Qigong FANG SONG reprend son activité.

Le Qigong est fondé sur la connaissance de l' énergie vitale dans le corps, elle même reliée à la terre et au cosmos.

C'est une activité qui associe la respiration et la concentration à des mouvements courts, simples et variés, pratiqués en douceur avec des rythmes lents. Ces mouvements ont pour but de stimuler la circulation de l' énergie d' une partie du corps à une autre. Ainsi le corps est tonifié et détendu. Les organes et leurs fonctions sont vitalisés. L'esprit est apaisé.

Dans une ambiance conviviale et bon enfant, venez pratiquer cet "Art Énergétique" qui apporte centrage et calme mental.

Reprise des cours le jeudi 12 septembre de 10h à 11h30 (salle des fêtes)

Prévoir une tenue confortable - cours d'essai gratuit

Pour tout renseignement : 06 50 64 88 25

YOGA – RELAXATION – MEDITATION

La pratique du Yoga consiste à harmoniser le corps et le mental à travers différentes techniques posturales *asana*, *vinyasa* et respiratoires *pranayama* . Un des premiers bienfaits vous ramène vers l'instant présent. La respiration consciente se trouve au cœur de la pratique dans notre école, et plus particulièrement la respiration *Ujjayi*. Cette respiration permet de faire circuler dans le corps l'énergie, dite *prana*. Par la prise de conscience de notre respiration, nous créons un espace méditatif qui accompagne nos mouvements. Notre attention est idéalement placée sur le souffle, et nous sommes alors en mesure d'intérioriser notre pratique.

Reprise des cours le jeudi 12 septembre de 19h25 à 20h25 (salle des fêtes)

COTISATION 2019/2020 (Adhésion incluse de 10 €)

Annuelle 1 cours / semaine 215 €

Association Yoga Asana – rolandcoursyoga@gmail.com – www.yoga-asana.fr 06 51 11 69 46 – 04 66 49 26 23

Club Le Cénaret

Le Club du Cénaret propose à ses adhérents le programme suivant pour les 3 mois à venir :

- * 27 octobre : repas d'automne (salle paroissiale)
- * 7 novembre : concours de belote (salle paroissiale)
- * 1er décembre : Repas de Noël (salle des Fêtes)

L'association YaKadansé organise des cours de **Salsa cubaine et de Bachata** pour adulte.

Le lundi : 19h30- 21h00 : Salsa /Bachata débutants / 21h-22h30 : Salsa/Bachata intermédiaires

Le jeudi : Rock/ Lindy Hop le jeudi à partir de 20h30.

Début des cours : le 9 Septembre, le 1er cours d'essai est gratuit. (salle des fêtes)

Pour tous renseignements : <https://yakadanse48.wixsite.com/yakadanse>



SAISON 2019-2020
A PARTIR DU 24 SEPTEMBRE

ATELIERS THEATRE A BARJAC

SALLE POLYVALENTE

ADULTES
Mardi de 20h à 22h

ADOS NOUVEAU
Mercredi de 16h30 à 18h30

ENFANTS
Mercredi de 14h à 15h30

INFORMATIONS :
06 62 42 53 44
ou 06 60 43 64 77








WWW.UNDEUXTROISSOLEILS.COM
WWW.FACEBOOK.COM/UNDEUXTROISSOLEILS



« Le théâtre pour accrocher la vie ! »

ATELIERS THEATRE à BARJAC

Qui s'adressent à tous, débutants ou non.

*Ils sont animés par les comédiens de la Compagnie. Ces ateliers sont d'abord destinés à prendre du **PLAISIR à JOUER**, et par-delà, trouver petit à petit, sa propre posture théâtrale, individuellement et en groupe. Cela passe par un travail d'apprentissage des outils du comédien, le corps, la voix, le rapport à l'espace, à l'autre. Mais avant tout, par le JEU du JE. Pour inventer, créer, rêver et être debout.*

Vous pouvez venir essayer deux fois, avant de vous engager pour l'année.

Les ateliers se tiennent une fois par semaine, du mois de septembre au mois de juin (hors vacances scolaires).

TARIFS : Adhésion : 12 € pour la saison 2019-2020
Atelier adulte : 100 € tarif plein, 70 € tarif réduit, par trimestre
Atelier ado : 85 € par trimestre
Atelier enfant : 70 € par trimestre

Réduction famille : 10 € par personne et par trimestre à partir de 2 membres du même foyer inscrits aux ateliers de la Cie
Tarif réduit : demandeurs d'emploi, allocataires des minima sociaux, étudiants. Les participants à un autre atelier de la Cie, bénéficient du tarif réduit sur l'atelier le plus cher.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS
Serge Lacan : 06 62 42 53 44 ou Cora-Lyne Oudart : 06 60 43 64 77
cieundeuxTroissoleils@gmail.com

ETAT CIVIL

NAISSANCES



* Le 1er juillet 2019 est né à Mende Hugo TESTUD, parents domiciliés 30 Recoulettes.

* le 22 juillet 2019 est né à Mende Valentin BLANC, parents domiciliés 15 Pierrefiche.

* le 14 août 2019 est né à Mende Gabin BOURSIER, parents domiciliés 13 Les Cayres

+ DECES

* Bernard BOUNIOL, décédé le 13 juillet 2018 à Chanac, domicilié 1 passage du Centre.